



629 BMSO-P BLVXJ - CI 0468

AGENCE SAINT-CÉRÉ SPE POINT P
 ZI Les Pommiers
 Tel : 05.65.40.79.16 ZI Les Pommiers
 Fax : 05.65.40.79.16 46400 Saint-Céré

Personne à contacter :
 KEVIN MARTY

ENT CHANET SEBASTIEN
 4 Impasse de Marquisette
 GRAND CHAMP
 46110 LE VIGNON-EN-QUERCY



Facture 901C0011321607 du 31/07/2025 N° Client BLVXJ / 1000048001 N° Intracom. : FR28494141641

CODE ARTICLE	NOMBRE	DESIGNATION	QUANTITE	UV	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	TVA
		ST-CERE BPE - ATC 0438 - BON 9285985309 du 28/07/2025 - Livré - Magasin Ref. BC Client : Chantier : 2023431942 BETAILLE					
3176329	5,5000	Prod B2-012245 du 28/07/2025 BPS C25 D10 S4 XCI	5,5000	M3	129,28	711,04	K
		Dont éco-contribution PMCB HT : 1.78 Eur / M3					
6270115	5,5000	MIXO POMPE M3 POMPE (DES LE 1ER BL)	5,5000	M3	20,00	110,00	K
1760813	5,5000	CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE	5,5000	M3	3,00	16,50	K
6237487	1,0000	TRANSPORT 8X4 ZONE 1	1,0000	PI	157,50	157,50	K
4378502	5,5000	CONTRIBUTION CARBONE (BPE)	5,5000	M3	3,60	19,80	K
6013473	1,0000	TRANSP INCLUS ABONNEMENT/FORFAIT	1,0000	PI	0,00	0,00	K
		Merci d adresser vos règlements à BMSO ZI du Courneau - CD 109E - Bat 4 - CS 30069 - Canüjan - 33612 Cestas Cedex. Gagnez du temps! Consultez vos factures dans votre Espace Client sur pointp.fr					
		Les éventuels écarts entre le montant de l'éco-contribution PMCB indiqué au niveau du produit et le montant total figurant en bas du document sont dus à l'application des barèmes PMCB à l'unité de vente (ex.barème à la tonne, vente à l'unité).					
		A conserver pour la garantie légale de conformité d'une durée minimale de 2 ans sur les produits éligibles.					

Conditions de règlement

T.V.A acquittée sur les débits

Echéance le 31/08/2025

Traite directe

Votre IBAN FR76 1780 7008 2847 6210 5412 172

CCBPRPPTLS

TAUX	K=20.0%						
BASE	1 014,84	0,00	0,00				
TAXE	202,97	0,00	0,00	TOTAL HT	1 014,84		

Retrouvez vos déclarations DoP et DoC et vos fiches de données de sécurité FDS sur notre portail <http://portal.balman.fr>

Nos factures sont payables au comptant, sauf dérogation, et sans escompte. Le taux des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date
 limite de règlement est égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de %
 ou de 8 point de % pour une commande publique. Tout professionnel ou acheteur public en retard de paiement est débiteur d'une indemnité
 forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Clause de réserve de propriété.

Dont éco-contribution PMCB HT 9,79
 TOTAL TVA 202,97

BMSO
 CD 109 E
 Bâtiment T4
 Cénéjan
 CESTAS CEDEX
 33612 CESTAS

TOTAL TTC EUR 1 217,81

Agence 5679 - Client BLVXJ / 1000048001
 Pièce 901C0011321607
 Traite directe le 31/08/2025 de 1 217,81 EUR

VEUILLEZ JOINDRE CE PAPILLON
 A VOTRE REGLEMENT S.V.P. MERCI

SAS au capital de 6.983.550 EUR - SIREN 778115824 - NAF 4673A - RCS BORDEAUX - N°778115824
 N° Intracom. FR95778115824 - Tél. : 0557121121 - Fax : 0557121122
 IBAN FR76 3000 4005 8800 0201 2167 954 - BIC ADRESSE SWUIF BNPAFRPPXXX - BNP SUD ATLANTIQUE
 140 Rue des Terres De Borde - CS81928 - BORDEAUX CEDEX

481156 4370 1224 5/ 7 6